

## Commission mondiale du droit de l'environnement (CMDE) Rapport 2021-2025

**Présidente : Christina Voigt**

### INTRODUCTION

Au cours de la période quadriennale 2021-2025, la CMDE a continué à promouvoir l'État de droit environnemental partout dans le monde en s'appuyant sur les activités conjointes de sa Présidente, Christina Voigt, et de son Vice-président, Ayman Cherkaoui, de son Comité directeur, de huit Groupes de spécialistes, de quatre Groupes d'étude spécifiquement créés et de l'ensemble des membres de la CMDE.

### Membres

Alors qu'elle ne comprenait aucun membre en 2021, la CMDE compte aujourd'hui 1441 membres, originaires de 119 pays.

Répartition par genre	Nombre de membres	Part du total des membres
Femmes	739	51,28 %
Hommes	684	47,47 %
Non-conformes dans le genre	4	0,28 %
Ne se prononcent pas	14	0,97 %

Répartition par tranches d'âge	Nombre de membres	Part du total des membres
18-35	368	25,54 %
36-50	667	46,29 %
51-65	306	21,24 %
Plus de 65 ans	100	6,94 %

Représentation par région	Nombre de membres	Part du total des membres
Afrique	154	10,69 %
Europe de l'est, Asie du nord et Asie centrale	44	3,05 %
Méso-Amérique et Amérique du Sud	200	13,88 %
Amérique du Nord et Caraïbes	224	15,54 %
Océanie	93	6,45 %
Asie du Sud et de l'Est	258	17,9 %
Asie de l'Ouest	17	1,18 %
Europe de l'Ouest	451	31,3 %

Au cours de cette période, la CMDE a servi de forum mondial où débattre de questions d'ordre juridique, partager des données d'expérience et contribuer au renforcement des capacités en matière de droit de l'environnement. Elle a permis de réunir des magistrats, des universitaires et des praticiens pour échanger sur le rôle du droit dans la conservation de la nature et l'utilisation écologiquement durable des ressources. La CMDE a également apporté une assistance juridique dans de nombreux domaines de travail du Secrétariat et d'autres Commissions de l'UICN. Elle a favorisé des changements législatifs et a été à l'avant-garde d'initiatives internationales, régionales et locales visant à examiner et à revoir certaines structures juridiques en place et à créer un système juridique propice aux transformations nécessaires pour faire face aux défis écologiques de manière juste, efficace et progressive.

La CMDE a par exemple présenté des avis consultatifs de l’UICN en réponse à des demandes émanant de trois tribunaux internationaux : la première, émanant de la [Cour interaméricaine des droits de l’homme](#), visait à clarifier la portée des obligations des États face à l’urgence climatique ; le deuxième avis consultatif, à caractère historique, était présenté devant la [Cour internationale de justice](#) et portait sur les obligations des États à l’égard des changements climatiques ; et le troisième, présenté devant le [Tribunal international du droit de la mer](#), avait trait à l’affaire n° 31 : « Demande d’avis consultatif soumise par la Commission des petits États insulaires sur le changement climatique et le droit international ».

En octobre 2022, la Commission a organisé le [3<sup>e</sup> Congrès mondial du droit de l’environnement de l’UICN à Oslo, en Norvège](#), lequel avait pour thème « Le pouvoir transformateur du droit : relever les défis environnementaux mondiaux ». D’une durée de quatre jours, le Congrès a fait appel à 291 intervenants et a compté plus de 750 participants au total, dont 377 en présentiel et plus de 400 en distanciel, issus de 65 pays différents.

Fidèle à sa nouvelle tradition, en mai 2025, la CMDE a organisé le [4<sup>e</sup> Congrès mondial du droit de l’environnement de l’UICN à Rabat, au Maroc](#), sur le thème « La protection juridique intégrée de l’air, des océans et des terres ». La manifestation s’est déroulée sur trois jours ; elle a rassemblé 200 orateurs qui ont contribué à la réussite de cette nouvelle édition et près de 2000 participants (en présentiel et en distanciel) issus de 66 pays.

## **GROUPES DE SPÉCIALISTES/GROUPES D’ÉTUDE**

### **Groupe de spécialistes du droit de la biodiversité (GSDB)**

**Président : Emmanuel Kasimbazi**

**Vice-présidente : Michelle Lim**

Le Groupe de spécialistes du droit de la biodiversité (GSDB) a été créé au début de la période quadriennale 2021–2025. Depuis, il contribue à la réflexion sur les enjeux du programme de l’UICN *Nature 2030*, sur les cinq grandes priorités qu’il énonce et sur les moyens de parvenir à un changement transformateur.

Compte tenu du caractère interconnecté et multiforme de la biodiversité (et, par extension, du droit de la biodiversité), une grande partie du travail du GSDB depuis sa création a consisté à assurer la coordination des membres du groupe et à nouer des liens avec d’autres Groupes de spécialistes au sein de la CMDE et, plus largement, en dehors de la Commission. Le GSDB a également contribué à l’élaboration du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (CMB-KM) en amont de son adoption lors de la COP15 de la CDB, en 2022 et, par la suite, à sa mise en œuvre.

À la suite d’une enquête menée auprès des membres afin de mieux cerner leurs compétences et centres d’intérêts, six groupes de travail ont été mis sur pied chargés de traiter de questions de droit relevant des domaines suivants : 1) Accords multilatéraux sur l’environnement (AME) relatifs à la biodiversité ; 2) Litiges en matière de biodiversité ; 3) Biodiversité et droits humains ; 4) Peuples autochtones et communautés locales ; 5) Cadre mondial de la biodiversité de la Convention sur la diversité biologique ; et 6) Accès et partage des avantages. Le GSDB œuvre actuellement à consolider la structure de gouvernance de chacun de ces groupes.

Au cours de la période quadriennale, les membres du GSDB ont produit plus de 100 publications validées par des pairs, dont un grand nombre consacrées au Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d’extinction (CITES), et aux droits humains, des peuples autochtones, des animaux et des forêts. Le Groupe d’étude travaille actuellement à la rédaction d’une publication de l’UICN consacrée à la Cible 3 (« 30 x 30 ») du Cadre mondial de la biodiversité, en collaboration avec la Commission mondiale des aires protégées et la Commission des politiques environnementales, économiques et sociales. Parallèlement, en coopération avec l’ONG Conservation Litigation, le GSDB met la touche finale à une série de lignes directrices sur les litiges en matière de conservation. Le groupe a également participé à plusieurs webinaires de haut niveau [sur le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal](#) (aux côtés de l’ancienne Secrétaire exécutive de la Convention sur la diversité biologique, Elizabeth Mrema) et sur des contentieux relatifs au climat et à la nature.

### **Groupe de spécialistes du droit relatif aux changements climatiques (GSDCC)**

**Co-président : Francesco Sindico**

**Co-président : Fabiano de Andrade Correa**

Au cours des quatre dernières années, le Groupe de spécialistes du droit relatif aux changements climatiques de la CMDE de l'UICN (GSDCC) a opéré une métamorphose. Précédemment axées sur un projet précis, les activités du groupe s'articulent désormais autour d'un réseau et de cinq grandes thématiques.

Les premières années (jusqu'en 2024), les activités s'articulaient autour de trois grands piliers. Dans un premier temps, le groupe a continué de travailler sur quatre projets distincts, ce qui a permis la production de plusieurs publications : le projet « Contentieux liés au climat » a débouché sur l'ouvrage intitulé [Cambridge Handbook of Climate Litigation](#) (Manuel de Cambridge sur les contentieux relatifs au climat, publié en 2025, [en libre accès](#)), et le projet « Îles et énergies renouvelables » a donné lieu à une série de notes d'information sur la promotion des énergies renouvelables et les éléments juridiques y afférents au Vanuatu. Le second volet des activités du groupe a porté sur l'appui de l'UICN et la contribution de la CMDE aux Conférences des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Le groupe a ainsi activement participé à des événements parallèles organisés lors des COP 26, 27, 28 et 29. Le troisième grand volet d'activités était axé sur la rédaction d'un avis consultatif sur les changements climatiques à la demande de la Cour internationale de justice. Le Groupe de spécialistes a coordonné les activités de la CMDE depuis la demande de participation à la procédure jusqu'à la présentation de l'avis consultatif en audience.

Le Groupe de spécialistes du droit relatif aux changements climatiques compte désormais 702 membres et 437 sur son groupe fermé LinkedIn. Dans un souci d'organisation, et après consultation des membres, la direction a convenu, fin 2024, qu'il serait plus judicieux de passer d'un groupe aux activités rattachées à des projets à un groupe aux activités articulées autour de cinq grandes thématiques : Contentieux liés au climat ; Océans et îles ; Transformation énergétique inclusive ; Villes ; et Aspects juridiques des Solutions fondées sur la nature.

Avec ces cinq thématiques en toile de fonds, le Groupe de spécialistes organise ses travaux autour de cinq grands pôles. Le premier s'articule autour des cinq grandes thématiques susmentionnées, avec au moins un webinar et une note d'information prévus tous les ans. Le second concerne la poursuite des travaux relatifs aux Conférences des Parties. Le troisième est axé sur la participation de la CMDE à d'autres processus juridiques internationaux intéressant la Commission. Le quatrième consiste à poursuivre les travaux à l'appui de la contribution de la CMDE à des processus consultatifs. Le cinquième est plus généralement axé sur la mise en place d'une stratégie de communication et de travail en réseau plus efficace. C'est dans ce cadre que s'inscrivent l'étoffement du groupe fermé sur LinkedIn et un projet de podcast.

Globalement, la période 2021–2025 a permis de jeter les fondements d'un Groupe de spécialistes efficace qui a d'ores et déjà entrepris de dialoguer davantage avec d'autres Groupes de spécialistes de la CMDE, ainsi qu'avec d'autres Commissions et Groupes de spécialistes de l'UICN compétents en droit, réglementation et justice en matière de climat.

### **Groupe de spécialistes sur les jeunes en début de carrière (GSJDC)**

**Présidente : Marina Venancio**

**Vice-président : Alvin Gachie**

Le Groupe de spécialistes sur les jeunes en début de carrière (GSJDC) a à sa tête une Présidente et un Vice-président chargés de diriger ses travaux. La Présidente du GSJDC est également membre du Comité directeur de la CMDE. En 2022, quatre grands projets ont vu le jour et quatre co-responsables ont été désignés, ce qui a permis de mettre en place un cadre pour les activités du groupe. Le 20 mai 2022, à l'occasion d'une réunion inaugurale, les co-responsables de projet se sont vu présenter le mandat de la Commission et exposer par quels moyens ils pourraient y contribuer. Par la suite, en 2023, un dépliant a été conçu afin de faire connaître l'objectif du Groupe de spécialistes sur les jeunes en début de carrière, à savoir favoriser les contacts entre jeunes professionnels du droit de l'environnement et les inciter à participer aux travaux de la CMDE, conformément au mandat 2021–2024 de la Commission et au Programme de l'UICN. Le groupe a

également contribué à des projets plus vastes de mobilisation de la jeunesse, dont la Stratégie de l'UICN pour la jeunesse 2022–2030 et plusieurs publications conjointes, à l'image du [rapport de la conférence d'Oslo sur le droit de l'environnement](#). Les activités du Groupe de travail se sont articulées autour de quatre grands projets :

1. La Recherche en droit de l'environnement de nouvelle génération : ce projet s'est penché sur l'équité intergénérationnelle et la contribution des jeunes au développement durable. Le 20 septembre 2023, un [webinaire](#) a été organisé en collaboration avec la plateforme Jeunesse et environnement Europe sur les dimensions intergénérationnelles des droits humains et les contentieux d'intérêt public, ce qui constitué un moment fort. Un exposé a également été présenté lors d'un événement parallèle organisé à l'occasion du Forum politique de haut niveau de juillet 2023, lequel a mis l'accent sur le rôle de la jeunesse dans la promotion des énergies propres et la fiducie environnementale.
2. [Programme de mentorat de la CMDE](#) : cette initiative a facilité le mentorat individualisé et les échanges en début de carrière. En juillet 2023, plusieurs ouvrages dont un guide sur le mentorat ont été publiés. Un premier groupe de 38 binômes mentor-apprenti a vu le jour en février 2024. Des échanges avec des jeunes en début de carrière ont été organisés en septembre et en décembre 2024 ; ils furent l'occasion de parler d'évolution professionnelle et de partager des données d'expérience en matière de pratique du droit relatif aux changements climatiques.
3. Réseaux et partenariats : en 2022, une base de données sur les réseaux et les communautés de pratiques a été créée à l'intention de professionnels en début de carrière, parallèlement à la publication d'un article intitulé « Early-Career Voices ». En 2023 et 2025, le GSJDC a organisé des séances de mise en réseau à l'occasion de grandes conférences internationales, à savoir le colloque de l'Académie du droit de l'environnement de l'UICN, en Finlande, et le Congrès mondial du droit de l'environnement de la CMDE, au Maroc. De même, en avril 2025, le GSJDC a organisé une séance de formation à l'intention d'étudiants en droit de l'environnement sur les liens entre le droit, les politiques générales et les cadres de gouvernance relatifs au climat et à l'environnement et les droits humains.
4. Liens entre sciences et politiques dans le contexte de l'État de droit en matière d'environnement : le Groupe de spécialistes sur les jeunes en début de carrière a organisé des webinaires sur le rôle de la science dans la promotion de la justice environnementale et la résolution des problèmes posés par les interactions entre les sciences et les politiques. Citons à titre d'exemple les échanges sur les perspectives interdisciplinaires qui se sont tenus en février 2023 ou encore, en juin 2023, un [webinaire](#) sur l'articulation sciences/politiques et les défis y afférents. En février 2025, le GSJDC a mené une étude afin de recueillir des informations sur les obstacles actuels et de trouver des solutions pratiques pour renforcer la contribution des sciences et des politiques à la bonne gouvernance environnementale.

### **Groupe de spécialistes sur la sécurité environnementale et le droit des conflits**

**Présidente : Karen Hulme**

**Vice-présidente : Daniëlla Dam-de Jong**

Le Groupe de spécialistes sur la sécurité environnementale et le droit des conflits de la CMDE a œuvré dans trois grands domaines d'activité.

Le principal projet a porté sur l'appel à l'action lancé dans la [Résolution 7.042 de l'UICN, Protection de l'environnement en relation avec les conflits armés \(Marseille, 2020\)](#). Les activités ont été axées sur l'élaboration d'orientations à l'intention des États et d'autres acteurs en vue de la mise en œuvre des Principes de la Commission du droit international sur la protection de l'environnement en rapport avec les conflits armés, énoncés en 2022. Le groupe a organisé plusieurs manifestations et ateliers d'experts (notamment en 2022–2023) afin de discuter des dits Principes, en particulier dans les domaines de la gestion des zones protégées en cas de conflit armé (Principes 4 et 17) et du devoir de diligence et de la responsabilité des entreprises eu égard aux chaînes d'approvisionnement en ressources naturelles (Principes 10 et 11). En 2024, le Groupe de spécialistes a rédigé des [orientations sur la mise en œuvre des obligations de responsabilité et de diligence des entreprises en rapport avec les conflits armés](#), lesquelles ont été publiées sur le site de l'UICN. Il a également travaillé en collaboration avec des acteurs clés dans ce domaine, dont les Rapporteurs spéciaux de la

Commission du droit international et du Comité international de la Croix-Rouge, dans le cadre de leurs travaux en la matière.

Le second domaine d'activité a porté sur la criminalité environnementale. Le Groupe de spécialistes a ainsi contribué à plusieurs processus d'élaboration de politiques. En 2024–2025, les membres du groupe ont soumis des [commentaires sur le Projet de politique générale de la Cour pénale internationale relatif aux crimes contre l'environnement](#), le principal rédacteur de la politique l'ayant sollicité à cet effet. Il a également produit un [document d'orientation/énoncé de politique sur l'inscription de la notion de « crime contre l'environnement » dans le projet de Traité des Nations Unies relatif aux crimes contre l'humanité](#), et des manifestations bénéficiant de parrainages ont été organisées au sein des Nations Unies afin de promouvoir cette proposition. Le Groupe de spécialistes a travaillé en collaboration avec la Juridiction spéciale pour la paix (Colombie), le Parlement européen et les autorités ukrainiennes sur les crimes contre l'environnement, l'écocide et le droit international au sens large en lien avec la Protection de l'environnement en rapport avec les conflits armés, et il a contribué à plusieurs conférences et ateliers sur ces thèmes.

S'agissant du troisième volet d'activités, à savoir la biodiversité, les espèces sauvages et la criminalité environnementale au sens large, le Groupe de spécialistes a travaillé en collaboration avec différents organismes spécialisés dans la conservation de la nature. Il a notamment participé à des ateliers d'experts sur les conflits armés et la conservation de la nature aux côtés de la Zoological Society of London et à des négociations de traités, ainsi qu'à des discussions auprès de la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale sur un projet visant à établir un nouveau protocole relatif à la criminalité liée aux espèces sauvages.

Les membres du Groupe ont également contribué à plusieurs autres projets, dont le projet GROMADA axé sur la restauration de l'environnement en Ukraine. Ils ont en outre joué un rôle actif au sein de l'association Environmental Peacebuilding, notamment en coorganisant et en accueillant la 3<sup>e</sup> Conférence internationale sur la construction de la paix environnementale (La Haye, juin 2024). Enfin, ils ont produit de nombreuses publications, dont un Manuel de recherche sur le droit international et la consolidation de la paix environnementale.

### **Groupe de spécialistes en éthique (GSE)**

**Présidente : Katy Gwiazdon**

**Vice-présidente : Cristiane Derani**

Le Groupe de spécialistes en éthique de la CMDE de l'UICN a travaillé en étroite collaboration avec des organes de l'UICN, des praticiens, des universitaires et des étudiants – tous secteurs et domaines confondus – pour mettre en lumière les fondements éthiques du droit et de la gouvernance les plus propices à un monde juste et durable capable de pérenniser la vie. Pour y parvenir, il s'appuie sur des partenariats stratégiques noués avec des communautés locales et des organisations internationales afin de mettre en avant la valeur probante de l'expérience vécue – ce qui fait la légitimité même des travaux à l'international – et de reconnaître les torts de l'histoire afin de mieux cerner les systèmes de droit et de gouvernance, dans une quête de solutions adaptées. Le GSE est également le seul Groupe de spécialistes rattaché à une Commission qui s'efforce de renforcer la gouvernance interne de l'UICN et la mobilisation de membres.

En 2024, nous avons fêté nos 40 ans d'existence au sein de l'UICN, la création du Groupe, à l'initiative du Directeur général, remontant à 1984.

Au cours de la période quadriennale écoulée, nos plans de travail annuels ont été axés sur la défense de principes démocratiques de gouvernance, à partir d'une approche systémique et de la prise en compte de faits passés ; ils ont notamment porté sur des projets liés à la décolonisation du droit international, à la lutte contre la hiérarchisation des préjudices (dont le capitalisme, le racisme ou le sexisme), aux conflits et à la marchandisation du vivant, à la promotion de l'éthique appliquée aux changements climatiques, et à l'action en faveur de l'évolution du droit de sorte que la paix et la justice permettent de mieux faire face aux crises auxquelles nous sommes confrontés, notamment au moyen du droit et de la gouvernance de l'environnement et de la reconnaissance des droits de la nature, et en érigeant en infractions graves les atteintes aux fondements de la vie au titre du droit pénal international.

Pour s'acquitter au mieux de sa mission auprès de la CMDE et de l'UICN, le GSE a consolidé ses partenariats avec des organisations telles que l'Ecological Law and Governance Association, le Global Ecological Integrity Group, l'International Network for Epidemiology in Policy, le World Future Council, le programme Harmony with Nature des Nations Unies, JoWomenomics (Jordanie), l'Australian Earth Laws Alliance et le United Urban Network (États-Unis d'Amérique) ; il a organisé à cet effet des manifestations en Allemagne, au Brésil, aux États-Unis d'Amérique, en Italie et au Portugal, tout en aidant les organisations Membres de l'UICN et certains Comités nationaux (États-Unis d'Amérique et France) dans les préparatifs des motions et des manifestations du prochain Congrès mondial de la nature. Les membres du GSE ont également contribué à la publication des ouvrages intitulés *The Routledge Handbook on Applied Climate Change Ethics* (2023) et *Ecological Integrity and International Law: Peace, Public Health, and Global Security* (2025).

### **Groupe de spécialistes du droit de l'océan (GSDO)**

**Présidente : Cymie Payne**

**Vice-président : Pradeep Singh**

Le Groupe de spécialistes du droit de l'océan (GSDO) de la CMDE a été très actif, fournissant des travaux de recherche et produits de connaissance à des tribunaux internationaux, des décideurs politiques et des diplomates ainsi qu'au grand public, en particulier en ce qui concerne les zones marines situées au-delà de la juridiction nationale, lesquelles constituent une préoccupation partagée et un patrimoine commun de l'humanité.

Plus précisément, le GSDO a fait mieux connaître la mission et les objectifs de l'UICN auprès des instances suivantes : le Tribunal international du droit de la mer (où il a présenté des observations écrites et orales au nom de l'UICN au titre d'un avis consultatif majeur sur les changements climatiques demandé par le Tribunal) ; la Conférence intergouvernementale des Nations Unies et la Commission préparatoire pour l'entrée en vigueur de l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (Accord BBNJ) (le Président du GSDO siège au Comité consultatif des dialogues informels sur la haute mer, et au groupe en charge des politiques de la High Seas Alliance, en tant que conseiller juridique de la délégation de l'UICN) ; l'Autorité internationale des fonds marins (réglementation de l'exploitation minière des fonds marins) ; le Président du GSDO occupe les fonctions de Conseiller juridique de la délégation de l'UICN) ; et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Dialogue sur les océans et les changements climatiques). Le groupe a apporté son soutien à l'Observateur permanent de l'UICN auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies, par exemple en ce qui concerne la Réunion de haut niveau de l'AGNU sur l'élévation du niveau de la mer. Le GSDO a eu l'honneur d'inaugurer les travaux de l'UICN relatifs au Traité international contre la pollution plastique en invitant l'équipe du Secrétaire en charge des océans et les membres du groupe à participer à la réunion d'organisation du Comité intergouvernemental de négociation du traité et en nommant le Président du Groupe d'étude sur la pollution plastique. Le Groupe de spécialistes fournit également des connaissances d'expert aux Membres de l'UICN dans le cadre des motions qu'ils soumettront sur ces thèmes au Congrès mondial de la nature 2025.

Citons au nombre des contributions du GSDO de nombreux articles publiés et validés par des pairs sur chacun des sujets susmentionnés, des interventions orales, des notes d'information écrites, des webinaires et autres moyens d'appui, ainsi que des conseils d'experts dans le cadre du processus de négociation, d'adoption et de soutien à la campagne de ratification et de mise en œuvre du nouvel Accord BBNJ ; l'organisation de réunions entre des États animés du même esprit s'agissant de la réglementation et du moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins en eaux profondes ; la communication de témoignages par écrit au Parlement et à la Chambre des Lords du Royaume-Uni ; des commentaires sur la proposition de l'ICCA concernant l'annexe en matière de conciliation de l'Accord de Paris/la CCNUCC ; la participation à des réunions internationales, y compris la COP28 de la CCNUCC ; et les travaux de recherche et la collaboration avec des scientifiques et des Membres de l'UICN sur de nouveaux sujets tels que les incidences de la géo-ingénierie sur l'environnement marin et la conservation de la zone mésopélagique (« twilight zone »). Au nombre des publications auxquelles ont contribué les membres du GSDO figurent *Deep Sea Mining & the Law of the Sea* (Routledge, London & New York, 2022), *Research Handbook on Ocean Acidification Law and Policy*, un ouvrage révisé par les professeurs honoraires, également coprésidents du Groupe de spécialistes, Nilüfer Oral et David Vanderzwaag, et par Tim Stephens (Edward Elgar), et *The Agreement on*

*Marine Biodiversity of Areas Beyond National Jurisdiction: Commentary and Analysis* (Joanna Mossop and David Freestone, Oxford University Press, à paraître en 2025).

### **Groupe de spécialistes du droit des sols et de l'agriculture durable**

**Présidente : Irene Heuser**

**Vice-président : Edwin Alblas**

Au cours de la période quadriennale, le Groupe de spécialistes du droit des sols et de l'agriculture durable a fait l'objet de plusieurs changements internes ; c'est aujourd'hui un groupe interactif qui fait appel à des moyens de communication modernes (notre groupe LinkedIn compte actuellement 429 membres). Il a en outre intégré en son sein la Commission de la gouvernance internationale de la jeunesse.

Ses activités portent essentiellement sur les thèmes suivants :

- Gouvernance des sols et de l'agriculture durable, en particulier l'élaboration d'un instrument juridique international sur la protection et l'utilisation durable des sols
- Programme de développement durable à l'horizon 2030 : Cible 15.3 des Objectifs de développement durable sur la neutralité en matière de dégradation des terres
- Sécurité alimentaire, transition vers une agriculture durable et points de basculement concernant les sols
- Gestion durable des terres
- Protection, conservation, restauration et utilisation durable des sols pour atteindre les objectifs en matière de lutte contre les changements climatiques
- Appui à l'évolution de la législation sur la protection des sols en Afrique, en Inde et en Asie du Sud-Est
- Instruments juridiques visant à protéger les sols contre certaines menaces, par exemple la perte de biodiversité des sols
- Liens entre éthique des sols et savoirs autochtones

Les membres du Groupe de spécialistes ont contribué à plusieurs publications, dont l'International Yearbook on Soil Law and Policy (Annuaire international sur le droit des sols et les politiques y afférentes) en tant que rédacteurs et réviseurs (éditions 2020/2021, 2022 et 2025), et à la rédaction de la propre revue juridique de l'UICN en faveur d'une législation sur l'agriculture durable. Ils ont également organisé ou participé à des conférences/webinaires sur des sujets en lien avec leurs activités, en collaboration notamment avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Union internationale des sciences du sol (IUSS). Citons parmi les faits marquants de la période quadriennale la participation active du groupe au Congrès et aux célébrations du centenaire de l'Union internationale des sciences du sol en mai 2024 (entretiens informels avec la Coalition d'action pour la santé des sols) et à la nouvelle initiative mondiale Aroua – Soil Security Think Tank consacrée à la sécurité des sols en tant que priorité mondiale pour un avenir durable. En juin 2025, le Groupe de spécialistes du droit des sols et de l'agriculture durable a organisé un atelier stratégique à l'université de Lisbonne.

Dans la perspective du Congrès mondial de la nature 2025, il a par ailleurs rédigé la motion 007 relative à la Loi sur la sécurité des sols (en collaboration avec le Global Center for Environmental Legal Studies, à l'initiative de l'Université Pace), laquelle a reçu un accueil favorable et donne actuellement lieu à des discussions approfondies au sein de l'UICN. Le Groupe travaille en étroite collaboration avec la nouvelle Équipe de l'UICN en charge de l'agriculture et s'emploie à influencer sur les politiques pour qu'elles préconisent des systèmes de production durables. La participation du groupe à la 16<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD) organisée à Riyad en décembre 2024 a renforcé cette coopération.

### **Groupe de spécialistes du droit de l'eau et des zones humides**

**Président : Stefano Burchi**

**Vice-président : Michael Hantke-Domas**

Au cours de la période considérée, les travaux du Groupe de spécialistes du droit de l'eau et des zones humides ont porté sur trois grands projets :

1. Le « Manifeste pour l'état de droit en matière d'eau douce », qui s'inscrit dans le prolongement du précédent « Manifeste pour des cadres juridiques nationaux intégrés pour la gouvernance des ressources en eau » ;
2. Des activités de recherche sur les « Répercussions sur la législation nationale du rôle de soutien des écosystèmes joué par les eaux souterraines » ; et
3. Des activités de recherche sur la « Responsabilité internationale en cas de dommages environnementaux causés dans des eaux transfrontalières ».

Les travaux menés à bien au titre du premier projet ont abouti à l'élaboration d'un [Manifeste pour des cadres juridiques nationaux intégrés pour la gouvernance des ressources en eau](#) qui a été présenté à la Conférence de l'ONU sur l'eau de 2023 conjointement par la CMDE, l'Association internationale pour le droit de l'eau (AIDA) et l'Institut du droit de l'environnement (ELI), et en partenariat avec plusieurs autres institutions. Par la suite, une petite équipe de membres du Groupe de spécialistes a réexaminé le Manifeste afin d'en renforcer la valeur normative pour les décideurs et législateurs au niveau national. Le groupe a organisé une réunion en présentiel à Rome en décembre 2024, et une nouvelle version du « Manifeste pour l'état de droit en matière d'eau douce » a été produite en s'inspirant du Manifeste antérieur. La nouvelle version du Manifeste a été présentée lors du Congrès de la CMDE de 2025 (Rabat, 4-7 mai 2025) ; le document sera prochainement publié sur le site web du Groupe de spécialistes pour consultation et pour servir de référence. Plusieurs séries de consultations sont à l'ordre du jour 2025 du Groupe de spécialistes, à commencer par un webinaire de lancement prévu pour fin juin/début juillet.

Les travaux de recherche dans le cadre du projet *Répercussions sur la législation nationale du rôle de soutien des écosystèmes joué par les eaux souterraines* a donné lieu à cinq articles originaux validés en interne par des pairs et rédigés par cinq membres du Groupe de spécialistes. Les cinq articles ont été acceptés pour publication dans le [Journal of Water Law](#) dans le cadre d'un numéro spécial à paraître courant 2025.

Les travaux dans le cadre du projet de recherche sur la Responsabilité internationale en cas de dommages environnementaux causés dans des eaux transfrontalières ont donné lieu à un premier document rédigé par Owen McIntyre. Par la suite, le groupe a décidé de se concentrer sur les décisions judiciaires internationales. Il n'a pas été en mesure de se réunir à nouveau mais envisage d'organiser un séminaire en ligne sur le sujet courant 2025.

Toujours au cours de la période considérée, le Groupe de spécialistes a organisé le 7 août 2023 un [webinaire](#) sur le thème « Évolution du cadre juridique relatif à la gestion et à la gouvernance des eaux souterraines nationales et transfrontalières ».

### **Accord sur le Groupe d'étude sur la pollution plastique** **Présidente : Alexandra Harrington**

Depuis sa création en juillet 2022, le Groupe d'étude de la CMDE de l'UICN sur l'Accord relatif à la pollution plastique a été très actif dans le processus de négociation relatif à l'instrument international juridiquement contraignant sur la pollution par les matières plastiques, y compris dans le milieu marin. Il a également activement contribué à de nombreuses autres négociations, Conférences des Parties et réunions exploratoires du PNUE sur la pollution et d'autres sujets connexes liés au plastique.

Avant chaque cycle du Comité intergouvernemental de négociation (CIN), à savoir le CIN-1 de Punta del Este en novembre 2022, le CIN-2 de Paris en mai 2023, le CIN-3 de Nairobi en novembre 2023, le CIN-4 d'Ottawa en avril 2024 et le CIN-5.1 de Busan en novembre 2024, le Groupe d'étude a produit des avis juridiques tenant compte des nouveaux besoins et de questions émergentes abordées dans le cadre des négociations. À ce jour, le Groupe d'étude a publié plus d'une [vingtaine d'avis juridiques](#) et poursuivra en ce sens dans la perspective des négociations qui se tiendront lors du CIN-5.2 en août 2025 et ultérieurement, lorsque l'attention portera non plus sur les négociations mais sur la ratification et la mise en œuvre du futur Traité sur la pollution plastique. Le Groupe d'étude a également organisé trois séminaires en ligne sur les résultats du [CIN-1](#), du [CIN-4](#) et du [CIN-5](#).

La Présidente du Groupe d'étude a participé aux CIN en tant que membre de la délégation de l'UICN et a pris la parole lors de dizaines de manifestations concernant le processus des CIN et le futur Accord, notamment des événements officiels organisés en marge des CIN et d'autres Conférences

des Parties, dont les Conférences des Parties aux conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm en 2023 et 2025. Elle a travaillé en collaboration avec de nombreuses organisations intergouvernementales et non gouvernementales pour promouvoir les discussions et aider à bien cerner le moindre élément du libellé du futur Accord.

Dans le cadre du [projet Afripac](#), une initiative conjointe de l'UICN et de GRID-Arendal financée par l'Agence Norvégienne de Coopération et de Développement (NORAD), la Présidente du Groupe d'étude a fait figure de conseillère de premier plan auprès des délégations en charge des négociations de cinq pays d'Afrique de l'Ouest, à savoir Cabo Verde, la Guinée-Bissau, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal et la Sierra Leone et continue de jouer ce rôle. Nommée experte auprès de la délégation de Sao Tomé-et-Principe lors des réunions du groupe de travail qui ont séparé le CIN-4 et le CIN-5, elle a également été nommée experte juridique pour la Guinée-Bissau au sein du groupe de rédaction juridique créé au cours du CIN-4. Le projet Afripac a permis au Groupe d'étude de travailler en harmonie avec le siège de l'UICN, notamment avec le Centre Politiques et Droit et l'Équipe Océans, ce qui a permis de créer un groupe solide et efficace avant, pendant et après chacune des réunions du CIN.

En outre, la Présidente du Groupe d'étude a représenté – et continue de représenter – l'UICN au sein des délégations officielles de l'Union aux Conférences des Parties aux Conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm, au processus de négociation rattaché à l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques et au Cadre mondial relatif aux produits chimiques, à la Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure, au processus du Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'examiner la création d'un groupe d'experts sur l'interface science-politiques au service de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets et de la prévention de la pollution, ainsi qu'à divers processus de consultation du PNUE concernant toutes les formes de pollution.

À l'avenir, le Groupe d'étude prévoit de poursuivre ses travaux afin de contribuer aux discussions relatives à l'adoption d'un Instrument international juridiquement contraignant sur la pollution par les matières plastiques (ILBI) et de fournir une assistance aux pays, aux communautés et au siège de l'UICN en ce qui concerne les étapes à suivre pour le Comité préparatoire de l'ILBI, la Conférence diplomatique de l'ILBI, la ratification de l'ILBI et sa mise en œuvre au niveau national et dans le cadre de futures Conférences des Parties.

### **Groupe d'étude sur l'Institut judiciaire mondial pour l'environnement (IJME)**

**Président : Nicholas Bryner**

Le Groupe d'étude de la CMDE sur l'Institut judiciaire mondial pour l'environnement (IJME) a joué un rôle crucial dans la coordination de la collaboration de la CMDE avec le pouvoir judiciaire de pays du monde entier dans le but de promouvoir et faire progresser l'État de droit en matière d'environnement.

Depuis 2021, l'IJME n'a cessé d'évoluer ; c'est aujourd'hui un réseau de juges, destiné aux juges, qui organise des ateliers de formation aux fonctions judiciaires et des programmes de renforcement des capacités et qui sert de plateforme d'échange d'expériences et d'informations sur les bonnes pratiques en matière de règlement des litiges liés au droit de l'environnement. L'IJME a désormais le statut officiel d'organisation caritative de droit suisse, mais il travaille en étroite coordination et avec le soutien de son secrétariat au sein de la Division du droit du Programme des Nations Unies pour l'environnement, ainsi qu'avec la CMDE et d'autres partenaires clés pour mener à bien ses activités.

Au nombre des faits marquant survenus depuis 2021, citons :

- Décembre 2021 : Réunion de haut niveau de personnalités du monde judiciaire à l'occasion du 2<sup>e</sup> Congrès mondial du droit de l'environnement de la CMDE de l'UICN, Rio de Janeiro, Brésil, parallèlement à une réunion de l'Assemblée générale et du Comité directeur de l'IJME;
- Juin 2022 : Colloque sur les juges et l'environnement sous forme d'événement parallèle de deux jours organisé lors de la conférence des Nations Unies Stockholm+50 (Stockholm, Suède) ;
- Juillet 2023 : Participation et organisation de collèges judiciaires lors du Congrès mondial du droit à New York, parallèlement à une réunion du Comité directeur de l'IJME et au lancement de l'Initiative relative à la Loi sur les forêts modèles (MoFAI) ;

- Décembre 2023 : Série d'événements parallèles sur le rôle du pouvoir judiciaire dans la lutte contre le changement climatique organisés lors de la COP28 de la CCNUCC à Dubaï (Émirats arabes unis) et à Abou Dhabi ;
- Novembre 2024 : Organisation d'événements parallèles sur le rôle du pouvoir judiciaire dans le droit de l'environnement et la lutte contre le changement climatique à la Cour suprême d'Azerbaïdjan et lors de la COP29 de la CCNUCC à Bakou, Azerbaïdjan.

Outre ces manifestations d'envergure mondiale, le Groupe d'étude de la CMDE a travaillé en collaboration avec les membres de l'IJME et d'autres partenaires à l'organisation d'ateliers et de séances de renforcement des capacités sur plusieurs continents, en concertation avec des réseaux régionaux tels que le Forum des juges de l'Union européenne pour l'environnement (EUJFE) et le Réseau africain de formation judiciaire en droit de l'environnement (AJENEL).

### **Groupe d'étude sur l'initiative relative à la Loi sur les forêts modèles (MoFAI)**

**Président : Antonio Benjamin**

Depuis sa création au début de la période quadriennale considérée, le Groupe d'étude sur l'initiative relative à la Loi sur les forêts modèles (MoFAI) assure la coordination du soutien de la CMDE de l'UICN en tant que partenaire clé de l'initiative. La MoFAI est une initiative interdisciplinaire et pluriacteurs qui vise à créer un cadre juridique type – la Loi sur les forêts modèles – capable de favoriser des méthodes harmonisées de préservation, de conservation, de restauration, et d'utilisation et de gestion durables de la flore dans le monde entier. Elle est actuellement à l'étude auprès d'un comité de rédaction de haut niveau dirigé par plusieurs partenaires dont la CMDE, la Banque asiatique de développement (BAD), le PNUE, le PNUD, le Forum des Nations Unies sur les forêts, la Banque mondiale, la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIFOR-ICRAF), entre autres.

En 2023, la MoFAI a organisé le « Colloque judiciaire régional sur la législation et la jurisprudence relatives aux forêts et aux zones protégées : jeter des ponts entre droit et science » à l'École nationale de la magistrature du Népal. Plus tard dans l'année, le Groupe d'étude a accueilli à New York la réunion de lancement de l'initiative relative à la Loi sur les forêts modèles (organisée par la Banque asiatique de développement (BAD), le PNUE, l'IJME, l'Union internationale des magistrats et la CMDE).

Au cours de l'année 2024, la MoFAI a travaillé en étroite collaboration avec l'IJME. Citons à titre d'illustration une collaboration dans le cadre de la COP29 de la CCNUCC à l'occasion de la journée consacrée à la politique et aux instruments juridiques relatifs aux forêts.

En 2025, la MoFAI met la touche finale à la première version des dispositions générales de la Loi sur les forêts modèles. En janvier, le Comité de rédaction de la MoFAI s'est réuni à Rio de Janeiro et à Brasília, au Brésil afin de mettre en place un processus de consultation/atelier des parties prenantes de la région Amazonie. Dans le prolongement de ces travaux, le Groupe d'étude a organisé en mai une table ronde en plénière sur la MoFAI, ainsi qu'une consultation avec les membres de la CMDE à l'occasion du 3<sup>e</sup> Congrès mondial du droit de l'environnement de la CMDE de l'UICN qui s'est tenu à Rabat, au Maroc.

Le Comité de rédaction poursuivra ses travaux en septembre lors d'une réunion en présentiel à Tokyo, au Japon. Le Groupe d'étude a également proposé d'organiser une séance sur la législation forestière lors du Forum du Congrès mondial de la nature de l'UICN qui se tiendra en octobre, laquelle exposera les activités de la MoFAI. Cette séance sera également l'occasion de procéder au pré-lancement de la première version des dispositions générales de la Loi sur les forêts modèles.

Le Groupe d'étude de la CMDE sur la MoFAI bénéficie d'un modeste soutien financier du Fonds de fonctionnement de la CMDE de l'UICN qui couvre les déplacements et la participation aux réunions et manifestations de la MoFAI. L'essentiel de l'appui financier à ces événements provient d'institutions et de partenaires qui en assurent conjointement l'organisation.

**Groupe d'étude sur les droits de la nature**  
**Président : Philippe Cullet**

Depuis sa création en septembre 2022, le Groupe d'étude sur les droits de la nature a été à l'initiative de plusieurs activités :

Le Groupe d'étude a organisé des consultations et des ateliers d'experts :

- En 2023, le Groupe d'étude a organisé une première consultation à Londres, laquelle a rassemblé des experts en droits de la nature issus de toutes sortes de disciplines ;
- En 2024, le Groupe d'étude a organisé une consultation sur les connaissances tribales en écologie et droits de la nature à Shillong, en Inde ;
- En 2025, le Groupe d'étude a organisé une consultation à Londres sur les nouveaux thèmes émergents (notamment le patrimoine commun de l'humanité, les droits des animaux et la mise en application des droits de la nature) ; et
- En 2023, le Groupe d'étude a entamé un dialogue avec le PNUE qui a abouti à l'organisation de la [toute première consultation officielle du PNUE et du PNUD, au siège du PNUE de Nairobi, sur les droits de la nature](#). Suite à cette consultation, une Note d'information a été rédigée fin 2023 en vue d'une publication conjointe par l'UICN, le PNUE et le PNUD ; elle devrait être publiée en 2025.

Le Groupe d'étude a organisé deux webinaires sous l'égide de la CMDE :

- En août 2023, il a organisé un [webinaire de présentation](#) ; et
- En mars 2025, il a organisé un [webinaire](#) sur de nouveaux débats en lien avec les droits de l'océan.

Le Groupe d'étude contribue à l'élaboration de la base de connaissances sur les droits de la nature au moyen de publications, dont :

- Une contribution à un document de réflexion collectif sur les droits de l'océan (Michelle Bender, Lydia Slobodian, Kristina Gjerde, Philippe Cullet, Pradeep Singh et Chloe Olsen : « The Rights of Nature and Legal Personhood in an Ocean Context » (Les droits de la nature et la personnalité juridique dans le contexte des océans), 39 *Ocean Yearbook* 81-117 (à paraître en 2025) ; et
- Un numéro spécial du *Journal of Environmental Studies and Sciences* sur le thème « Indigenous Ecological Knowledge in South Asia – Lessons for Rights of Nature Discourses » (Connaissances écologiques autochtones en Asie du Sud – Enseignements pour les discours sur les droits de la nature), qui comprend des articles issus de la consultation organisée en 2024.

Le Groupe d'étude a entamé un processus de consultation auprès de différents acteurs travaillant sur d'autres dimensions du droit de l'environnement et leurs liens avec les droits de la nature :

- Participation à la rédaction de propositions de motions en vue du Congrès mondial de la nature de l'UICN 2025 (sur les droits de l'océan et les droits de l'Antarctique, en collaboration avec l'UICN France) ;
- Coparrainage d'une proposition de participation au Forum du Congrès mondial de la nature intitulée « La Jurisprudence de la Terre et les droits de la nature : des solutions transformatrices pour les communautés et les tribunaux », et coparrainage d'un World Café sur le thème « Mise en application des droits de la nature grâce à une mise en œuvre dans les territoires » ; et
- Collaboration avec l'Association de droit international en vue de la création d'un Comité sur les droits de la nature.

<b>CMDE : Publications et activités (2021-2025)*</b>	<b>Nombre</b>
Webinaires	42
Publications	91
Notes d'information	56

\* Pour de plus amples informations, veuillez consulter la section « Ressources » de chacun des Groupes de spécialistes/Groupes d'étude sur le site web de la CMDE.